

**Mars 2021** 

# **Projet AREFIM GE**

## Bâtiment A – AIRPORT PARK 60 150 BRESLES

# Description des alentours



19 Bis avenue Léon Gambetta 92120 Montrouge

T+33 1 46 94 80 64 www.b27.fr contact@b27.fr



### **DESCRIPTION DES ALENTOURS DU SITE**

#### 1.1 Localisation

L'établissement AREFIM GE objet du présent dossier sera implanté sur la commune de Bresles, dans le département de l'Oise (60).

La commune de Bresles est entourée des communes de :

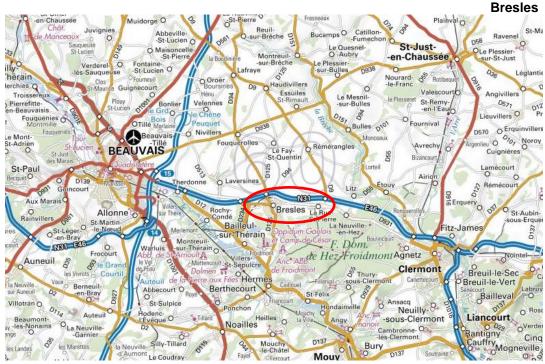
- > Le Fay-Saint-Quentin et Rémérangles au Nord,
- La-rue-Saint-Pierre et La Neuville-en-Hez à l'Est,
- Hermes et Bailleul-sur-Thérain au Sud
- > Rochy-Condé et Laversines à l'Ouest



#### Présentation de la commune de Bresles

La commune est située dans la région des Hauts-de-France, dans le département de l'Oise, à midistance entre Beauvais et Clermont.





Bresles compte 4 147 habitants (populations légales 2017) pour une superficie de 21 km² (soit une densité de population de 198 hab/km²).

La carte ci-dessous permet de localiser les établissements scolaires, de santé et sportifs de la commune de Bresles par rapport au terrain d'implantation du projet.

**AREFIM GE** 







Les équipements sportifs et culturels implantés aux alentours du projet sont représentés ci-dessous, ils sont situés à environ un kilomètre du projet.

Par ailleurs, il n'y a pas de musée ou monuments nationaux dans un rayon de 5 km autour du site.

La commune de Bresles se compose de zones pavillonnaires, elle ne comporte pas de zones urbaines sensibles, ni de quartiers prioritaires.

La commune de Bresles appartient à la communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

#### • La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

La communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) associe la ville-centre de Beauvais ainsi que ses communes périphériques.

Une première communauté d'agglomération du Beauvaisis a été créée par arrêté préfectoral du 27 novembre 2003 qui a pris effet le 1er janvier 2004. Elle regroupait les 17 communes qui faisaient partie de l'ancienne communauté de communes du Beauvaisis et les 14 communes qui les ont rejointes, dont Bonlier, Therdonne et Tillé, antérieurement membres de la communauté de communes rurales du Beauvaisis2.

Après définition du périmètre de la nouvelle intercommunalité par arrêté préfectoral du 18 avril 2016 en mai 2016, la nouvelle structure intercommunale, qui reprend la dénomination de *Communauté* d'agglomération du Beauvaisis regroupant 44 communes et environ 93 000 habitants, est créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



En 2016, une nouvelle extension est envisagée.

Cette fusion est effective le 1<sup>er</sup> janvier 2018, portant la CAB à 53 communes et plus de 100 000 habitants. Cette population permet à la CAB de s'unir à l'agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne et à la communauté d'agglomération Creil Sud Oise pour créer en 2018 le Pôle métropolitain de l'Oise.

La communauté d'agglomération est administrée par son conseil communautaire composé, pour la mandature 2020-2026, de 101 délégués représentant chacune des communes membres et répartis sensiblement en fonction de leur population de la manière suivante :

- 44 délégués pour Beauvais ;
- 3 délégués pour Bresles ;
- 2 délégués pour Auneuil, Crèvecœur-le-Grand et Hermes ;
- 1 délégué ou son représentant pour chacune des autres communes.

#### • L'implantation du site

Le terrain sera implanté sur une parcelle agricole non équipée destinée à l'urbanisation future correspondant à l'extension de la zone industrielle et artisanale du Nord de la commune.

Elle se situe proche d'une zone d'activité à l'Ouest de la commune, au sud de la N31, au lieu-dit de la « Basse Couturelle ».

Cet emplacement est idéalement situé. En effet, il se trouve à 9 km à l'Ouest de l'échangeur A16/Sortie 15, donnant un accès direct à la N31.

La parcelle d'une surface de 117 560 m² est bordée :

> au Nord : par la D 931 ou Nationale de Rouen,

à l'Est : par une ancienne voie ferrée,

au Sud : par le reste de la parcelle 000 ZD 98,

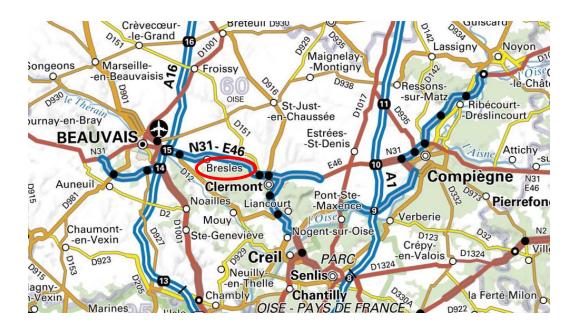
à l'Ouest : par la D234.

Actuellement le terrain est une parcelle agricole exploitée en friche. La dernière récolte a eu lieu en automne 2020. Le terrain ne sera pas replanté.

L'environnement proche du site est constitué de terres agricoles et de parcelles boisées.







Les accès au site se feront à partir :

- Du rond-point situé entre la D931 et la desserte de la zone d'activité, au Nord de la parcelle :
- Du rond-point situé entre la D931 et la D234, au Nord-Ouest de la parcelle

#### 1.2 Les risques technologiques



#### • Les installations classées

D'après la base de données des installations classées, la commune de Bresles compte 7 sites classés au titre de la législation ICPE.



Nom de l'établissement (1)	Code postal	Commune	Régime en vigueur (2)	Statut SEVESO	
AGORA (ex FORCE 5)	60510	BRESLES	Autorisation	Non Seveso	
BMC (ex ING LEASING et ex K+N)	60510	BRESLES	Autorisation	Seveso seuil haut	
BOULANGER Roland	60510	BRESLES	Enregistrement	Non Seveso	
CONSTANT SARL	60510	BRESLES	Enregistrement	Non Seveso	
RDO SPRINGS	60510	BRESLES	Enregistrement	Non Seveso	
SAINT LOUIS SUCRE SA	60510	BRESLES	Autorisation	Non Seveso	
SARL	60510	BRESLES	Autorisation	Non Seveso	

Le site classé le plus proche sera le bâtiment , entrepôt classé Seveso seuil haut, situé à plus de 300 mètres au nord-est de l'entrepôt AREFIM GE.





### Situation administrative

Rubrique +	Alinéa ¢	Date autorisation \$	Etat d'activité \$	Régime autorisé <sup>(3)</sup>	Activité ÷	Volume \$	Unité ¢
1510	1	04/02/2005	En fonctionnement	Autorisation	Entrepôts couverts autres que 1511	506536.000	m3
2925		04/02/2005	En fonctionnement		Charge d'accumulateurs	188.720	kW
4320	1	04/02/2005	En fonctionnement	Autorisation	Aérosols extrêmement inflammables de catégorie 1 ou 2		
4331	2	04/02/2005	En fonctionnement	Enregistrement	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3		
4510	1	04/02/2005	En fonctionnement	Autorisation	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1		

Selon la fiche de synthèse SEVESO disponible, les effets thermiques du bâtiment BMC ne sortent pas des limites de propriété.

#### • Le risque nucléaire

La commune de Bresles n'est pas concernée par le risque nucléaire.